

Le Conseil départemental est une collectivité de proximité pourtant mal connue. Ses compétences, sont multiples et touchent notre vie quotidienne souvent même sans que nous nous le sachions vraiment.

Conseillers départementaux sortants, nous connaissons bien les rouages de l'institution et son fonctionnement. Le mandat qui s'achève nous laisse un sentiment d'inachevé. Les affaires courantes ont été gérées mais un immobilisme certain a laissé peu de place à l'innovation, aux projets d'envergure... Nous sommes un département attractif qui gagne sans cesse des habitants. Le rôle du conseil départemental est d'offrir les meilleures conditions d'accueil en favorisant les investissements pour un développement harmonieux de l'ensemble du territoire. Notre canton de Montech, dynamique et aux multiples facettes, mérite une attention particulière...

Fidèles à nos valeurs, au travail pendant ces 6 années de mandat, approuvant quand les décisions profitent à tous mais nous opposant quand elles sont contraires à nos valeurs, force de proposition hélas peu écoutée et pourtant... nous vous proposons d'aller plus loin, dans le respect de tous, au service de l'intérêt général.

l'intérêt général.

Notre équipe est le reflet de notre implication quotidienne au service des habitants du canton, des Tarn-et-garonnais et Tarn-et-garonnaises.

Parce que c'est à vous de choisir comment écrire l'avenir du département et du canton de Montech, venez voter le 20 juin. Nous comptons sur vous tout comme vous pouvez compter sur nous.

Pour un canton juste et solidaire avec des élus de terrain franton de montech 2021



Les enjeux du canton de Montech



Les 9 communes du canton sont toutes impactées par la poussée démographique qui touche le sud du département, l'axe

Toulouse-Montauban. Les communes de la couronne Montalbanaise, Bressols, Albefeuille-Lagarde, Lacourt Saint-Pierre, Montbeton, profitent pleinement de l'attractivité du chef-lieu de département. Pour Montech, Montbartier, Bessens, Monbéqui et Finhan tout l'enjeu est de préserver l'esprit de village, le « bien vivre » tout en proposant l'ensemble des services indispensables. Le Conseil Départemental doit mieux soutenir les investissements impulsés par les communes tout en s'emparant des « grands dossiers ». Demain, c'est main dans la main qu'il faut accueillir la Ligne à Grande Vitesse

qui traversera le canton. Les retombées seront importantes et le réseau routier desservant la gare devra relier toutes les communes par un maillage pensé et judicieux. Cette gare, sans aucun doute couplée avec une nouvelle sortie autoroutière, va bien évidemment attirer encore et encore une nouvelle population. Il faudra être prêt à les accueillir avec leurs enfants, notamment par l'agrandissement du collège Vercingétorix que nous portons depuis plusieurs années et qui est en passe de se réaliser, à proposer des emplois grand sud logistique Montbartier), à répondre aux attentes en terme de services publics, de commerces, de loisirs, offrir les services de solidarité et de santé indispensables et de solidarité...

Le tout sans oublier de préserver et soutenir nos agriculteurs.



Michel WEILL, conseiller départemental sortant, Maire de Montbeton,

élu communal depuis 1989, Vice-Président de la communauté d'Agglomération du « Grand Montauban » en charge des déchetteries, de la recyclerie de l'économie circulaire. Président de la commission environnement du Conseil Départemental 82 et du Syndicat Départemental des Dechets.

Vice Président du Sirtomad (syndicat mixte de traitement des déchets). Retraité des établissements WEILL. Membre du Parti Radical de Gauche.



Dominique SARDEING, conseillère départementale sortante, membre de la commission des

finances, du personnel, de l'environnement. Vice-présidente de l'Agence de développement touristique de Tarn-et-Garonne. Membre du conseil d'administration de l'EHPAD « le Parc » de Montech, du Collège Vercingétorix de Montech. Attachée territoriale à la Mairie de Montech. Membre du Parti Socialiste.



Jean-Louis IBRES, Maire de Bressols, élu communal depuis 1989. Vice-président de la communauté d'Agglo-

mération du « Grand Montauban » en charge de la prospective et des politiques territoriales. Vice-président du syndicat des eaux de Grisolles, du Syndicat Départemental d'Energie 82.



Véronique MICHEL-OPERTI, adjointe au Maire de Monbéqui depuis 2014, en charge de l'Urbanisme et de

l'Economie, membre des commissions Economie et Urbanisme à la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne (CCGSTG). Chargée d'Etudes et d'Information Economique à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne.



Le Conseil départemental c'est :

l'éducation (collège, subvention pour les travaux dans les

écoles élémentaires, l'université), le secteur social (de la petite enfance à nos séniors sans oublier le soutien lors des périodes difficiles de la vie), le soutien aux politiques économiques, agricoles, culturelles, sportives et touristique, l'aménagement du territoire dans le respect

du cadre de vie et la protection de l'environnement, la préservation de la ressource en eau, nos pompiers, l'aide aux communes pour leurs travaux et investissements, l'implication dans les grands projets (LGV, hôpitaux, énergies renouvelables, désenclavement routier, transport en commun.)